PROGRAMME

Interventions d'entretien-maintenance sur des matériaux amiantés (SS4) - formation préalable encadrement mixte

Durée	Référence
5,00 Jour(s)	
35:00 Heures	

Préambule

Dans de nombreuses entreprises, TPE en particulier, c'est la même personne qui organise et met en œuvre les interventions d'entretien maintenance sur produit ou matériau contenant de l'amiante (MCA). Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires au choix des processus les plus sécurisants et à leur transmission aux opérateurs pour des interventions réalisées dans les meilleures conditions possible.

Programme

- Le risque amiante :
  - Origine, propriétés physico-chimiques, utilisations dans le BTP et l'industrie.
  - Effets sur la santé, les pathologies de l'amiante.
- Le contexte réglementaire,
  - Qualification des travaux en SS3 ou SS4.
  - Réglementations travail, environnement, et santé publique concernant l'amiante et les autres risques du chantier ;
  - Responsabilités de l'employeur et des travailleurs.
  - Protection, formation et information des travailleurs, droit de retrait.
- Le rôle des différents acteurs, du maître d'ouvrage jusqu'à l'entreprise intervenant
  - Rôle et obligations des acteurs.
  - Documents associés aux interventions.
- La prévention du risque amiante :
  - La démarche globale de prévention des risques, les acteurs institutionnels et internes de la prévention,
  - Analyse critique des repérages et documents à disposition.
  - Evaluation préalable (VLEP), processus et MPC, modes opératoires et EPI.
  - Mise à jour du DUER, du plan de prévention, du PPSPS.
  - Les notices de poste,
  - La gestion des déchets.
- La mise en œuvre des mesures de prévention :
  - Méthodes de réduction d'émission des fibres, ventilation et captage à la source.
  - Procédures de décontamination des personnels et équipements, et d'entrée et sortie de zone,
  - Transmission aux opérateurs des choix opérés,
  - Les situations d'urgence.

Evaluation individuelle des acquis :
- Théorique (20 minutes) et pratique (1 heure)

Effectif maximum : 10 participants

Objectifs

Savoir définir et faire mettre en œuvre les modes opératoires adaptés, lors d'une intervention sur matériau contenant de l'amiante.
Savoir expliquer les consignes aux opérateurs, et réagir face aux situations anormales.

Pour qui ?

L'employeur et tout travailleur cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et de chantier dans le cadre d'interventions sur matériau amianté.

Les plus :

Des plateformes pédagogiques performantes permettent aux participants de définir et mettre en œuvre des modes opératoires en environnement de travail reconstitué.

Prérequis / Niveau de connaissance préalable

- Disposer d'une aptitude médicale de moins de 2 ans visée par le médecin du travail ; si l'aptitude date de plus de 2 ans elle doit être accompagnée d'un suivi individuel renforcé.
- Lors des phases pratiques de formation, en vue du port de masque de protection respiratoire, chaque stagiaire doit être rasé (barbe et moustache).

Méthode d'animation

Alternance d'études de cas, de mise en situation, d'apports théoriques et d'activité de compréhension et d'acquisition.

Sanction de stage :

Attestation de présence. Attestation de compétence valide 3 ans.